

## Droit de cité pour l'archéologie urbaine

Henri Galinié

---

### Citer ce document / Cite this document :

Galinié Henri. Droit de cité pour l'archéologie urbaine. In: M.S.H. informations, supplément n°0-1, 1979. L'archéologie urbaine. pp. 6-10;

doi : <https://doi.org/10.3406/nda.1979.1846>

[https://www.persee.fr/doc/nda\\_0397-2062\\_1979\\_sup\\_0\\_1\\_1846](https://www.persee.fr/doc/nda_0397-2062_1979_sup_0_1_1846)

---

Fichier pdf généré le 11/09/2018



DOSSIER  
L'ARCHEOLOGIE URBAINE

DROIT DE CITE POUR L'ARCHEOLOGIE URBAINE

par

H. GALINIE



L'archéologie urbaine.

A défaut d'une définition satisfaisante de la ville, il existe une définition de l'objet de l'archéologie urbaine à laquelle adhèrent les archéologues confrontés à l'étude d'une ville. On s'entend pour considérer que l'objet de la recherche, en archéologie urbaine, est la ville, de l'origine à l'époque moderne, à travers les transformations qu'elle a subies, les mutations qu'elle a connues. L'étude porte à la fois sur la ville, dans ses aspects physiques, topographiques, et sur la communauté des habitants, dans sa composition, à travers les âges. Suivre, de façon systématique, l'évolution du tissu urbain, l'évolution du tissu social, pour reconstruire le mode de formation d'une ville, tel est la préoccupation essentielle. Il apparaît clairement, à l'examen de la littérature archéologique européenne, que la pratique de terrain, quoique décisive, ne tient qu'un rôle mineur si elle ne débouche pas sur une enquête plus ambitieuse. A l'origine des projets, la démarche archéologique, en apportant des matériaux de réflexion insoupçonnés, implique que l'analyse ne s'en tienne pas aux seules structures mises au jour, que la question "comment" soit suivie de la question "pour-

quoi". Ce serait entrer dans une vaine querelle que vouloir préciser s'il s'agit là d'histoire, d'archéologie, ou d'une autre science humaine. Contentons-nous de constater que l'appel à la géographie, à l'histoire, à d'autres moyens d'acquisition du savoir, est constant, et que dans le langage courant, la partie l'a emporté sur le tout.

L'archéologie en milieu urbain.

L'archéologie en milieu urbain se caractérise par la répétition d'opérations ponctuelles, sur des objectifs limités, sans étude systématique de la ville et de la communauté des habitants. On distingue deux causes à ce type d'opérations. La plus fréquente est la menace de destruction d'un site par des travaux. L'autre cause réside dans l'intérêt qu'un archéologue porte à un type particulier de vestiges. Ici, priorité est donnée aux structures archéologiques, à leur signification dans le cadre d'études thématiques. Fortifications, édifices publics ou cultuels procurent, dans la majorité des cas, le motif de l'intervention archéologique, par la force des choses. En effet, en dehors d'une recherche systématique sur la ville,

ce sont ces seuls éléments qui ont laissé des traces suffisamment consistantes pour être aisément perçues, dans les textes ou le paysage urbain. Une opposition entre archéologie urbaine et archéologie en milieu urbain serait artificielle. Il convient cependant de remarquer, qu'à long terme, la multiplication d'opérations occasionnées par le hasard des travaux de rénovation urbaine ou la concentration de l'intérêt scientifique sur des thèmes trop étroits, risque de confiner la vision archéologique des villes aux structures urbaines liées à la vie publique et à l'exercice de la puissance publique. Il faut aussi souligner que les recherches thématiques en milieu urbain ne prennent de réelle signification que si des opérations similaires sont conduites dans d'autres villes, que si des opérations d'archéologie urbaine, en nombre suffisant, offrent la possibilité de replacer les découvertes ponctuelles dans un système explicatif plus vaste.

#### Une démarche commune

L'archéologie est en mesure de renouveler le concept de ville. Les archéologues allemands l'ont compris dès les années 50. L'état actuel de la recherche en Europe-pays méditerranéens ou zones de forte influence méditerranéenne exclus-milite pour l'adoption d'une démarche commune. Les villes européennes présentent, au-delà de leur apparente disparité, trop de caractères semblables pour que l'étude de la genèse d'une ville puisse être menée de façon indépendante. En revanche, l'état des connaissances, particulièrement en France, requiert que dans un premier stade, l'on multiplie les études descriptives, afin de préparer un deuxième stade, comparatif. Ainsi l'on devrait parvenir à substituer à une collection d'histoires de villes, une histoire des villes. Une telle ambition sera réalisée à la condition que les archéologues aient une approche commune du phénomène urbain.

#### Un cadre théorique.

Il est essentiel de saisir le caractère spécifique de chaque ville et l'évolution de son rôle dans le temps. L'archéologue est en mesure, par la nature du matériau qu'il examine, d'extraire les études urbaines de leur cadre abstrait, ou hâtivement comparatif. Des recherches conjointes sur les archives du sol et les textes, réexaminés à la lumière des acquits de la topographie historique, ouvrent la voie à une étude des mutations d'une ville, qui selon les époques, remplit des fonctions différentes. Au cours de l'existence d'une ville, des glissements fonctionnels sont inévitables ; ils s'accomodent mal de généralisations, d'autant plus qu'il y a, dans toute société, des types de villes qui cohabitent. Enfin, chaque ville évolue différemment, au gré des conditions locales, et le passage d'un type à un autre est fréquent, selon des critères politiques, militaires, religieux ou économiques. Une tâche prioritaire consiste à décrire cette évolution, dans le détail, pour un nombre de villes aussi élevé que possible, afin de pouvoir saisir, par la suite, le phénomène urbain dans sa complexité.

#### Conséquences pratiques.

L'archéologie urbaine ne peut limiter son champ d'action à une période ou à un ensemble de structures considérés comme essentiels ou représentatifs. Dans le cadre d'une enquête méthodique, il importe qu'outre des sites exceptionnels, des sites anonymes sur lesquels les normes de la vie urbaine sont consignés, soient soumis à un examen approfondi. Dès lors, archéologie urbaine et archéologie en milieu urbain n'apparaissent plus antinomiques ; si un nombre satisfaisant d'études systématiques ont été conduites, qui permettent de tirer profit du potentiel informatif des opérations ponctuelles ou des recherches thématiques.

### Le potentiel métropolitain.

Le territoire national offre l'éventail d'exemples d'urbanisation le plus diversifié d'Europe. L'ouverture sur la Méditerranée, l'Atlantique et la Manche, crée une situation exceptionnelle, où les zones d'influence s'enchevêtrent, où la majorité, sinon la totalité, des phénomènes d'urbanisation connus en Europe sont exprimés, des comptoirs de l'époque hellénistique aux bastides médiévales. Si l'on s'en tient à l'ère chrétienne, on note des zones de forte ou faible romanisation, de christianisation précoce ou tardive, des centres dont le statut est totalement distinct, des créations du haut moyen âge, des réactions aux vagues successives d'invasions, des tentatives avortées, des changements radicaux dans les modes de vie communautaire. Tout cela est inscrit dans le sol des villes de France. Sans conteste le potentiel le plus riche d'Europe.

### Une action raisonnée.

La connaissance du passé urbain ne tolère ni l'improvisation, ni les demi-mesures. Toute opération d'archéologie urbaine, portant nécessairement sur plusieurs sites d'une même ville, exige une programmation à long terme des interventions sur le terrain, la constitution d'archives archéologiques, l'exploitation de ces archives, la publication des résultats. En soi, c'est une tâche lourde. Quand la menace de destruction du sous-sol pèse de surcroît, l'impératif de la rapidité d'exécution des programmes s'ajoute à l'énormité de la tâche. Les moyens matériels, financiers, humains à mettre en œuvre sont à l'échelle de l'importance passée de la ville considérée et des risques encourus, du fait des projets de rénovation. D'évidence, il ne saurait être question de soumettre à un examen approfondi la totalité des villes de France dont le passé est riche. Seule la sélection d'un nombre limité de cas, retenus pour leur valeur exemplaire,

peut permettre d'étudier le phénomène urbain, de rendre compte de ses diverses manifestations. Ceci sous-entend des choix scientifiques, qui ne peuvent être le fait que d'organismes et d'instances nationaux, si l'on désire que ces choix soient raisonnés. La solution du problème posé, de façon urgente aujourd'hui par le passé des villes, réside dans la définition de projets d'importance nationale, sur lesquels concentrer volontairement une partie des ressources, plutôt que dans la multiplication des opérations ponctuelles.

### La situation présente.

La confusion, omniprésente, entre archéologie de sauvetage et archéologie urbaine conduit à un activisme de terrain, marqué par un accroissement d'opérations toujours coûteuses, aux résultats souvent décevants. En guise de politique scientifique, on s'est satisfait d'une plus grande assiduité des archéologues sur les sites menacés ou en cours de destruction, qui illustre l'absence quasi-générale de prévisions. Dans les opérations en milieu urbain, c'est encore trop souvent la découverte fortuite qui est à l'origine du déclenchement d'une intervention, si bien que le développement des recherches paraît mal contrôlé. Le caractère spécifique de l'archéologie urbaine nationale est d'être une archéologie de la mosaïque, du squelette, du fût de colonne. La découverte de ce type de vestiges fait plus pour le dégagement de crédits qu'un programme scientifique. En atteignant le stade des scandales fréquents, l'archéologie des villes de France connaît une phase d'évolution par laquelle sont passées, il y a parfois vingt ans, d'autres archéologies européennes. Depuis plus d'une dizaine d'années se multiplient les destructions massives ; elles ont déclenché une prise de conscience, un peu tardive, des aspects contingents particuliers de l'archéologie des villes. Il est incontestable qu'un effort important a été consenti, ces dernières années, surtout depuis la

publication du rapport Soustelle. Il reste à discipliner cet effort.

#### D'autres situations.

Dans d'autres pays d'Europe, les archéologues ou les services archéologiques se sont penchés, parfois depuis longtemps, sur les problèmes que pose la rénovation des centres historiques des villes. Il serait dommage de ne pas mettre à profit leur expérience. L'archéologie en milieu urbain y est soit le fait de services nationaux ou régionaux (Suède, RFA), soit le fait d'une action concertée entre service national, universités et autorités locales (Pays-Bas, Suisse), soit le fait d'équipes autonomes, financées par l'Etat et les collectivités locales (Grande-Bretagne). Les modalités de fonctionnement sont très diverses d'un pays à l'autre, mais on remarque que les pays où l'acquit de l'archéologie urbaine a été décisif depuis une vingtaine d'années sont ceux où des équipes exclusivement attachées à l'étude d'une ville ont été constituées. En la matière, une enquête sur le mode de fonctionnement d'équipes étrangères pourrait être riche d'enseignements pour les autorités françaises. On pense à York, Lincoln, Londres, Southampton, Oxford, Gloucester, Aberdeen en Grande-Bretagne, à Amsterdam, Dordrecht, Duurstede, Utrecht aux Pays-Bas, Bergen, Trondheim, Oslo en Norvège, Birka, Helgö, Stockholm, Lund en Suède, Schleswig, Hambourg, Haithabu, Lübeck, Münster en République fédérale d'Allemagne. Cette liste, loin d'être exhaustive pour les pays mentionnés, sans prendre en compte l'archéologie urbaine très développée des Pays de l'Est, montre que les exemples ne manquent pas, que des études comparables à celles qui sont nécessaires en France ont déjà été menées ailleurs, qu'il est possible de s'informer.

#### Un exemple précis.

Dans l'histoire de la genèse des villes

d'Europe, du Nord-Ouest, entre le bas-empire et le XIII<sup>e</sup> siècle, l'archéologie tient une place prépondérante, en étant le moyen d'accès le plus sûr à des informations inédites. En 1974 et 1975, trois colloques internationaux, dont les actes sont publiés, ont réuni les archéologues européens qui travaillent sur ce sujet. Les communications faites à Spolète, Göttingen ou Oxford, font ressortir l'état de la recherche française si on la compare à celle d'autres pays européens. D'évidence la matière est insuffisante. Il est possible aux archéologues du Nord de l'Europe et de l'Est de faire des bilans, de définir des questions en suspens, de proposer des thèmes de travail, des orientations de recherche, toutes choses qui sont hors de portée des archéologues français, lorsqu'ils limitent leur propos au territoire métropolitain. Il est hors de question de mettre la compétence des archéologues français en doute. La question qui se pose est de nature différente : pourquoi le matériau de réflexion fait-il défaut ? Un élément de réponse réside dans le fait que le manque d'organisation de la recherche archéologique entraîne une absence de recherches systématiques qui, à son tour, a pour conséquence une absence de théorisation sur le phénomène urbain de la période considérée. Il est symptomatique de constater que les derniers articles de synthèse écrits en France sur le sujet, ont maintenant une vingtaine d'années. Une partie de cette lacune est comblée par les historiens ou archéologues allemands, pour l'Est et le Nord-Est du territoire national.

#### Un point positif.

Nombre d'archéologues français travaillant sur les villes ont dépassé le stade de l'optimisme bâtit qui était de mise au début des années 70. Les distributions réciproques de *satisfecit* ont fait leur temps, à quelques exceptions près. Il reste à espérer qu'une réponse sera apportée sous

peu aux questions posées. En 1968, un archéologue britannique pouvait écrire que, dans son pays, l'archéologie urbaine en était au stade de la tendre enfance. A la fin des années 70, en France, on envisage de concevoir cette même archéologie. Dans la moitié nord du territoire, celle de plus faible romanisation, on remarque que l'archéologie urbaine est pratiquée, dans l'im- mense majorité des cas, par de jeunes chercheurs. Cette désaffection des archéologues, pendant des années, pour les questions ur- baines pourrait avoir des effets néfastes dans les années à venir, car on peut craindre que l'accent ne soit pas mis avec une insistance suffisante, au sein des instances nationales, sur les aspects spécifiques de l'archéologie urbaine. En revanche, le renouveau de l'intérêt, parmi les jeunes chercheurs, pour ces questions, peut être un point positif.

H. G.  
Tours.

#### Bibliographie

Des réflexions sur la ville et l'archéo- logie urbaine :

BARLEY (M.W.), Ed., *European towns, their archaeology and early history*, Academic Press, London, 1977.

BIDDLE (M.), *The future of the urban past*, in RAHTZ (P.) *Rescue archaeology*, Penguin Books, London, 1974.

BIDDLE (M.) & HUDSON (D.), *The future of London's past, a survey of the archaeological implications of planning and deve- lopment in the nation's capital*, Rescue, 15 a Bull Plain, Hertford, HERTS SG14 1DX, 1973.

GALINIE (H.) & RANDOIN (B.), *Les archives du sol à Tours, survie et avenir de l'ar- chéologie de la ville*, LAU, Château de Tours, Quai d'Orléans, 37000 Tours, 1979.

HEIGHWAY (C.), *The erosion of history, ar- chaeology and planning in towns*, Council for British archaeology, 112 Kennington Road, London SE 11 6RE, 1972.

=====